



Qu'entend t'on par " cercle familial " ?

Par **Pierre M**, le 19/10/2022 à 12:01

Bonjour,

J'aimerais savoir ce que recouvre la notion de " cercle familial ". Ce " cercle " inclut-il les cousins, les oncles et tantes par exemple ? Où cette notion se limite t'elle aux deux parents et leurs éventuels enfants ?

Je vous remercie de votre réponse,

Pierre M.

Par **Prana67**, le 19/10/2022 à 12:17

Bonjour,

Le cercle de famille c'est, nous dit la jurisprudence, « *l'intimité du cercle familial ou d'amis constitué par la réunion de parents, d'alliés, ou de personnes ayant des relations habituelles* »

Sinon vous devriez peut être préciser votre question.

Par **P.M.**, le 19/10/2022 à 13:07

Bonjour,

Je propose [cette réponse Ministérielle...](#)

Par **Pierre M**, le 20/10/2022 à 13:28

Bonjour, et merci pour votre réponse. Je trouve dans votre envoi de ce texte ministériel très précisément les réponses à ma question.

Merci encore, Pierre M.